

Année scolaire 2009-2010 Compte rendu du conseil d'école du 18 juin 2010

Présents :

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION, maire de MOGNENEINS,
 Madame Marie Josée ANGLADA, présidente de la Commission des Affaires scolaires de Mogneneins,
 Mesdames Chantal TEYSSIE et Françoise RODIRGUES, représentant la mairie de Peyzieux-sur-saône,
 Madame Annie DUCROST, secrétaire du SIVOS,
 Madame Sophie USSEL, présidente du Sou des Ecoles,
 Mesdames Christine PRATLONG, Emilie OVISTE, Sandra GUYENNON, enseignantes,
 Madame Dominique BOURDON, ATSEM,
 Mesdames, Eliane GENTIT, Sandrine BEKKAKCHA, Céline JONCHIER, Claire JANNIER, Séverine
 TEYSSIER, Sophie MAZEYRAT, Catherine CARRON, Monsieur Gérald GREFFET délégués de parents
 d'élèves,
 Mesdames Annie DESROCHES, Alice MABRU, Isabelle TRANCHAND et Mylène CHIGNARD employées
 municipales.

Excusés :

Monsieur Roger THIVOLLE, Maire de PEYZIEUX-SUR-SAONE,
 Monsieur Claude BESSON, Inspecteur de l'Education Nationale,
 Mesdames Séverine DAYDE, Amélie POBEL et Perrine CHAMBARD, enseignantes, Monsieur André
 LAURENSEN, enseignant,
 Madame Annie BERTHELON, ATSEM,

Ordre du jour:

- Bilan de l'année scolaire écoulée
- Sorties et projets de fin d'année
- Elèves en difficulté
- Préparation de la rentrée 2009
- Effectifs et répartition des élèves
- L'école numérique rurale
- Organisation et aménagements
- Questions diverses.

Bilan de l'année scolaire écoulée :

Sorties et projets de fin d'année :

Depuis le 7 juin, l'activité piscine pour les élèves de GS, CP et CE1 a débuté à raison de deux séances par semaine. Au total, six séances sont prévues. Cette année, c'est la communauté de communes qui finance intégralement l'activité piscine (transport + piscine) et nous l'en remercions. Remerciements également aux parents d'élèves accompagnateurs, au nombre de 6 cette année, sans qui nous ne pourrions faire cette activité.

Enfin, en ce qui concerne les projets de fin d'année, les dates des deux derniers grands événements festifs de l'année sont rappelées : la fête de l'école et du village le 19 juin à 15h30 ainsi que la désormais traditionnelle chasse au trésor organisée par Madame LE NY, parent d'élèves, qui aura lieu le jeudi 1^{er} juillet pour tous les enfants de l'école (les maternelles le matin, les élèves des classes élémentaires l'après-midi).

Elèves en difficulté:

Le dispositif d'aide personnalisée aux élèves en difficulté qui a été mis en place cette année sera certainement reconduit l'année prochaine mais les enseignants ne sont pas encore en mesure de dire s'il le sera dans les mêmes conditions que cette année. Les informations de l'inspection académique à ce sujet sont attendues. Le dispositif a concerné cette année 9 enfants de maternelle et 24 élèves d'élémentaire.

En ce qui concerne le RASED, après le départ en retraite non remplacé du maître G (rééducateur) l'année dernière, nous perdons cette année le maître E, M. RIEDINGER et la psychologue scolaire Mme GARCIAS qui ont obtenu leur mutation dans d'autres circonscriptions. Pour l'instant, ils ne sont pas remplacés, ce qui peut impliquer la fermeture du réseau d'aide sur le secteur de Thoisy (en accord avec les instructions ministérielles). Le RASED avait une utilité qui n'était plus à prouver et l'équipe enseignante est très contrariée par cette fermeture. Les mairies et les délégués de parents d'élèves vont envoyer une lettre à l'inspection académique afin de manifester leur mécontentement à ce propos.

Pour clore sur le sujet des élèves en difficulté, le conseil des maîtres a décidé le maintien d'un élève cette année. La proposition de maintien a été acceptée par la famille.

Préparation de la rentrée 2009 :

Effectifs et répartition des élèves

Si le nombre d'inscriptions n'évolue pas, les effectifs à la rentrée seront les suivants après le départ des 17 élèves de CM2 :

PS	20
MS	18
GS	20
CP	16
CE1	20
CE2	9
CM1	8
CM2	15
Total	127

Nous revenons donc à une répartition plus conventionnelle, à savoir :

PS/MS	20 PS + 9 MS	29
MS/GS	9 MS + 20 GS	29
CP/CE1	16 CP + 6 CE1	22
CE1/CE2	14 CE1 + 9 CE2	23
CM1/CM2	8 CM1 + 15 CM2	23
Total		126

La classe de CE1 sera donc partagée, mais les enseignements seront les mêmes, les enseignantes travaillant de concert. Par ailleurs, la proximité géographique des deux classes permettra la mise en place d'enseignements communs à tous les CE1 lors des plages horaires de décloisonnement.

En ce qui concerne l'équipe enseignante, Mme Séverine DAYDE quitte la classe de Peyzieux et sera remplacée par Mme Marilyn DANIEL. Mme BARBIER sera de retour de son congé parental début octobre mais elle ne reprendra qu'à 75%. Elle sera donc à mi-temps dans sa classe et une deuxième personne, Madame Caroline SARRET complètera le mi-temps restant.

Par ailleurs, Mme Annie BERTHELON part à la retraite fin juin et sera remplacée par Mme Marie-Claire LUQUIN-GUITTON qui viendra dans la classe de PS-MS dès le 21 juin afin de se familiariser

avec l'école. C'est donc elle qui terminera cette année scolaire.

Projet école numérique rurale

Nous avons maintenant reçu tout le matériel de l'école numérique rurale et les enseignantes ont été formées à l'utilisation de ce matériel. Nous pourrions donc commencer à nous en servir en classe dès la rentrée.

Organisation et aménagements

Les enseignants remercient les municipalités pour les travaux et aménagements réalisés depuis le dernier conseil d'école :

Réparation de la vitre cassée du local des affaires de sport.

Le seuil du portail des maternelles a été regoudronné ainsi que les trous de la cour côté élémentaire qui ont été bouchés.

L'équipe enseignante souhaitait savoir où en sont les demandes du dernier conseil d'école: pour le chauffage en maternelle, la mairie pense qu'il s'agit d'un problème de programmeur et un électricien va venir le reprogrammer. En ce qui concerne les stores de la classe de CP, il devraient être remplacés par des rideaux et pour les portes-manteaux de la garderie, il n'y a malheureusement pas assez de place pour en installer de nouveaux en conservant les normes de sécurité.

Les enseignantes réitèrent également leur demande d'un petit congélateur pour des poches de glace ainsi qu'un petit four pour remplacer l'ancien qui ne fonctionne plus.

Questions diverses :

* Une semaine avant le conseil d'école, les parents d'élèves ont fait passer une lettre aux maires signée de quelques parents afin d'évoquer la possibilité d'une deuxième classe sur la commune de Peyzieux. La lettre des parents a été lue ainsi que la réponse de M. Thivolle, Maire de Peyzieux qui ne pouvait être présent. M. Champion, Maire de Mogneneins a également souhaité s'expliquer avec les parents délégués et leur faire part de son mécontentement quant à la forme de la lettre prise comme une pétition. Après explication entre les parents et les mairies, certains parents délégués se sont excusés de la tournure de la lettre et de ne pas avoir prévenu tous les parents délégués en bonne et due forme.

Les parents d'élèves ont obtenu une réponse à leur demande: la salle de l'ancienne mairie pourra devenir une salle de classe après travaux et remise aux normes ce qui pourra être possible à la rentrée 2011.

Les deux maires tiennent à rappeler qu'ils sont ouverts à toute discussion lors de leurs permanences à la mairie.

* Certains parents ont demandé si les Moyennes sections étaient obligés de faire la sieste ce à quoi Mme Pratlong a répondu qu'ils se reposaient au minimum $\frac{1}{2}$ heure afin de permettre le décroisement avec les autres classes.

* Un temps d'adaptation pour les futurs CP a été demandé par les parents. L'équipe enseignante avait déjà étudié cette éventualité et fera en sorte de faire le nécessaire l'année prochaine.

* Les parents ont demandé s'il était possible que des délégués d'élèves soient présents lors du conseil d'école afin de défendre leurs droits et ceux de leurs camarades. Les enseignants vont se renseigner auprès de l'inspection académique.

* Mme JONCHIER rappelle que pour les inscriptions de dernière minute (le matin même) il faut donner le règlement en même temps que l'inscription. Quand l'élève ou un enseignant est absent, le repas du jour est quand même décompté et il faut bien penser à annuler auprès de la cantine si l'absence se prolonge, sinon, les repas ne seront pas remboursés.